

## ■ Étang

Les étangs constituent un milieu très diversifié et souvent marécageux. Ce sont des lieux très appréciés des oiseaux nicheurs et des oiseaux migrateurs.



Iris faux-acore.



Des espèces courantes (baldingère, roseau à balais, scirpe, nénuphar blanc, iris faux-acore, saule cendré) des espèces plus rares (**flûteau nageant**, **coléanthe délicat** et **pilulaire à globules**) colonisent ces espaces.



**Grèbe huppé**, grand cormoran, **héron cendré**, canards de surface (canard colvert, canard souchet, canard siffleur), canards plongeurs (fuligule milouin et fuligule morillon), chevalier gambette, mouette rieuse, **martin-pêcheur** sans oublier insectes et poissons.

## 26 L'étang / Châtillon-en-Vendelais

*Au premier regard, l'étang d'une superficie de 110 ha apparaît comme une grande étendue d'eau harmonieuse inscrite dans un doux paysage bocager. Très vite, le foisonnement de vie sauvage se révèle à l'observateur attentif.*



Gratiola officinale.

Sentiers aménagés dans la partie sud de chaque côté de l'étang.

Les plantes aquatiques et les petites algues vertes constituent une production végétale abondante qui sert de nourriture à de nombreux animaux, eux-mêmes consommés par d'autres, des insectes aux poissons, mollusques, batraciens...

Sur l'étang, les oiseaux attirent l'attention par leurs évolutions aériennes, leur barbotage ou leurs cris.

De très nombreuses espèces peuvent être observées à Châtillon-en-Vendelais lors de leur passage ou de l'hivernage des migrateurs. L'étang est situé sur une grande route de migration et constitue une étape importante à l'intérieur des terres, en hiver : canard de surface (canard colvert et canard siffleur), canard plongeur (fuligule milouin et fuligule morillon), oie cendrée, vanneau huppé et foulque macroule. En été, canard colvert, foulque macroule et mouette rieuse sont les plus abondants. À signaler également la présence du grand cormoran, du courlis cendré, du **faucon pèlerin** et, à titre exceptionnel, de la **spatule blanche** et du **héron pourpré**.

Pour sauvegarder la richesse du milieu naturel tout en accueillant le public, l'étang est aujourd'hui aménagé et géré par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine dans le cadre de sa politique de préservation des espaces naturels sensibles.

Une réserve a été mise en place dans la partie nord, offrant aux oiseaux sauvages un espace tranquille et sûr.

 GR 34 - Chemin de petite randonnée



Une halte pour de nombreux oiseaux migrateurs.

## 29 L'étang de l'abbaye / Paimpont

*L'étang de l'abbaye de Paimpont, très ancienne retenue artificielle réalisée par l'édification d'une digue implantée au pied du bourg de Paimpont, sert d'écrin à cette magnifique abbaye du XII<sup>e</sup> siècle.*



L'étang de Paimpont en bordure de la forêt de Brocéliande.

D'une superficie d'une cinquantaine d'hectares, il est alimenté par de nombreux ruisseaux provenant, pour la plupart, de la forêt qui le borde. C'est le type même de l'étang pauvre en éléments minéraux, d'où une ceinture végétale particulière de type tourbeuse en périphérie. Du point de vue écologique, il est très différent des grands plans d'eau de Marcillé-Robert et de Châtillon-en-Vendelais. À proximité, la légendaire et mythique forêt de Brocéliande abrite plusieurs étangs aux

bords desquels faune et flore attirent les observateurs patients. Cette forêt est, dans sa plus grande partie, propriété privée. Respectez-la et promenez-vous dans les espaces ouverts au public. À voir, le **martin-pêcheur**, le **héron cendré**, le canard colvert, différentes variétés de libellules, des plantes comme la gentiane à grandes

fleurs bleues, la **linaigrette**...

On y trouve aussi des **droseras à feuilles rondes** et des **droseras à feuilles intermédiaires** (plantes carnivores), le **coléanthe délicat** et la **pillulaire à globules**, espèces protégées au niveau national.

Le site est accessible à partir des rives en bordure du bourg de Paimpont, zone la plus touristique de l'étang où chacun peut exercer ses activités préférées : pêche, nautisme... Aucun chemin ne fait le tour de l'étang, ce qui présente l'avantage de préserver la zone écologique la plus intéressante, mise en réserve.



Demoiselle ou caloptéryx vierge.

## 35 L'étang / Marcillé-Robert

*D'une superficie de 100 ha, l'étang de Marcillé-Robert a été acheté par le Conseil général en 1982. Les aménagements réalisés ont permis de concilier préservation du milieu naturel et fréquentation du public.*



Menthe pouliot.

60 ha ont été mis en réserve, accroissant ainsi la qualité ornithologique de ce plan d'eau alimenté par deux rivières : l'Ardaine et la Seiche.

La disposition des plantes en ceintures végétales parallèles au rivage est caractéristique du paysage palustre (lié au marais).

Les migrateurs y trouvent refuge (plus de 3 000 oiseaux hivernent sur l'étang). Onze espèces d'oiseaux nicheurs ont été relevées, parmi lesquelles le râle d'eau et le vanneau huppé.

Une hutte d'observation permet aux amoureux des oiseaux de les épier à loisir. La Maison de la nature, située dans le bourg de Marcillé-Robert, lieu d'exposition et d'information, est mise à votre disposition par le Conseil général. Des animations locales y sont organisées.

Zone de pêche, sentiers de promenade et de découverte permettent à chacun de trouver sur ce site départemental un lieu de détente dans un environnement de qualité.

Un plan d'eau très fréquenté par les oiseaux migrateurs.



## 36 L'étang de la Forge

Martigné-Ferchaud / Éancé

*Cet étang s'étire sur le cours du Semnon, rivière qui prend sa source en Mayenne et va rejoindre la Vilaine au nord de Pléchâtel. En 1677, la création des Forges entraîna une modification de l'étang, qui devint deux fois plus large qu'il ne l'était auparavant.*



Flûteau nageant.

Sentiers piétonniers, zones de pêche, réserve ornithologique accueillent chaque année des milliers d'oiseaux au moment des migrations : tout est réuni pour faire de cet étang un lieu de détente et d'observation.

Jusqu'à l'extinction des hauts fourneaux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les maîtres des forges avaient la propriété de l'étang et la jouissance du droit d'eau.

Le Conseil général possède 37 ha de ce plan d'eau qui en compte 72. Le reste appartient à la commune de Martigné-Ferchaud.

Le relief, parfois escarpé autour de l'étang, et la présence de nombreux affleurements rocheux en schiste sont des particularités qui se retrouvent dans l'implantation de la flore riveraine. Les différences de végétation dues à la nature du sol sont facilement identifiables. Peuplier noir, saule roux-cendré, chêne pédonculé, sont des essences que l'on rencontre aux abords de l'étang de la Forge.

À noter la présence d'espèces végétales protégées au niveau national comme le **flûteau nageant** ou la **gratiolle officinale**...

Canard siffleur, sarcelle d'hiver, mouette rieuse... cohabitent avec le canard colvert, la poule d'eau, la bécassine des marais...

Découverte de la nature et promenades à l'étang de la Forge.



## 41 L'étang et la rigole de Boulet

Feins / Dingé / Guipel

*Avec près de 150 hectares, l'étang de Boulet est le plus grand plan d'eau d'Ille-et-Vilaine. Il est relié au canal d'Ille-et-Rance par la rigole de Boulet longue de 17 kilomètres. Cette rigole a été construite entre 1804 et 1832 pour permettre l'alimentation en eau du canal.*



L'étang de Boulet.

*Une légende rapporte qu'une pierre blanche se trouve au plus profond de l'étang de Boulet. Malheur à celui qui la trouve car il est dit : «qui voit la pierre grand soif aura».*

Le Conseil général a réalisé l'aménagement et la signalisation du site. Des travaux d'entretien des sentiers et de la végétation sont régulièrement effectués. C'est un lieu très apprécié des adeptes du nautisme, de la pêche ou de la randonnée. Encadré au sud par un paysage de bocage, au nord par la forêt de Bourgouët et ceinturé par la

végétation typique des milieux humides, l'étang et ses alentours permettent l'observation d'une flore très variée : nénuphar blanc, jonc des tonneliers, molinie bleue, bouleau, saule cendré, ajonc d'Europe, chêne pédonculé, châtaignier, hêtre...

Cette diversité végétale permet une grande richesse animale.

On peut croiser aux abords de

l'étang de Boulet aussi bien le **crapaud commun**, la **salamandre**, le canard colvert, la foulque macroule, la **fauvette à tête noire**, le **troglodyte mignon**...

La rigole de Boulet : 17 km de l'étang au canal d'Ille-et-Rance.

 Circuit pédestre - Circuit équestre local



## 45 Le domaine de Careil / Iffendic

*Le domaine de Careil, site de 96 ha, s'étend au milieu d'une zone riche sur le plan naturel et touristique, avec la proximité de l'étang de Trémelin, du vallon de la Chambre au Loup et de la forêt de Paimpont.*



Michel Aubert - Espace création

Un site à découvrir à pied, en famille...

Chevaux de trait bretons.



CG 35

La gestion du site est assurée de manière écologique par un troupeau de vaches bretonnes pie-noire, de chevaux de trait bretons, de moutons des landes de Bretagne et de chèvres des fossés (agropastoralisme).

 Circuit pédestre - Equibreizh

Il se caractérise par plusieurs éléments topographiques : une cuvette occupée en partie par un étang et des prairies humides, et une butte appelée "Illet", couverte de landes et de prairies à affleurement rocheux (schistes rouges).

La confluence des deux ruisseaux, Putenoë et Penhouët, donne naissance au centre du domaine au ruisseau de Careil.

L'objectif du Conseil général était, lors de l'achat de cet espace en 1988, de recréer l'étang et d'en faire une réserve ornithologique puisque Iffendic est situé sur un couloir migratoire important. Mission accomplie.

Aujourd'hui, les 43 ha d'étang accueillent une multitude d'oiseaux : canards de surface, canards plongeurs, échassiers, cormorans...

Les postes d'observation ornithologiques installés sur le site vous offriront un spectacle inoubliable !

Deux plates-formes à **cigognes** ont été installées afin de les inciter à y nicher.

De nombreuses espèces d'oiseaux fréquentent le site de Careil.



CG 35